

Légalisation du cannabis: la Suisse est encore très loin du Colorado

Article de Le Temps du 31 mars 2016; par Céline Zünd

Les villes suisses proposent de mener des expériences pilotes, encadrées par un suivi scientifique, destinées uniquement à des consommateurs avérés de cannabis

En Suisse, Genève, Bâle, Berne et Zurich ont annoncé mi-février leur volonté de mettre sur pied des projets pilotes de régulation du cannabis. Mais leur démarche a peu à voir avec la libéralisation telle qu'elle est menée au Colorado ou dans les autres Etats américains qui, décidant de lever l'interdiction sur l'usage récréatif du chanvre, ont donné naissance à un nouveau marché florissant.

Lire aussi: [Le business du cannabis explose aux Etats-Unis](#)

Les villes suisses proposent de mener des expériences pilotes, encadrées par un suivi scientifique, destinées uniquement à des consommateurs avérés de cannabis. Pas de publicité pour des brownies au THC en vue. Ainsi à Berne, seule ville qui a détaillé la voie qu'elle comptait suivre à ce stade, quelque mille volontaires auraient accès à une quantité limitée d'herbe dans des pharmacies agréées. L'exécutif bernois a confié le développement de ce projet à l'Institut de médecine préventive de l'Université de Berne.

Les principales villes du pays se réunissent régulièrement depuis plusieurs années déjà pour discuter d'une alternative à l'interdiction du cannabis en vigueur en Suisse. Leur argument: malgré la répression, la marijuana est la drogue illégale la plus consommée sur le territoire. Une situation insatisfaisante, qui alimente le deal de rue et entrave la prévention auprès des jeunes.

63% des citoyens contre la dépénalisation du cannabis en 2008

A l'origine de ces démarches: des demandes émanant des législatifs des centres urbains alémaniques. A Genève, l'initiative est née d'un groupe réunissant des membres de partis de gauche et de droite, favorables à la création d'associations de consommateurs de cannabis. De l'autre côté, une fronde s'organise contre ces projets, incarnée par quelques personnalités comme Andrea Martina Geissbühler, conseillère nationale UDC bernoise et présidente de l'organisation pour l'abstinence.

Notre éditorial: [Ouvrir la voie à un modèle suisse de régulation du cannabis](#)

Les villes déposeront sans doute d'ici à la fin de l'année une demande de dérogation à la loi sur les stupéfiants auprès de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Le commerce et la consommation de cannabis sont toujours interdits en Suisse. En 2008, 63% des citoyens rejetaient l'initiative «Pour une politique raisonnable en matière de chanvre et protégeant efficacement la jeunesse», qui visait à dépénaliser la consommation de cannabis et à en régulariser le marché.

Or aux yeux de leurs instigateurs, nul besoin de réviser la loi sur les stupéfiants pour mener à bien ces projets pilotes. Une régulation à petite échelle pourrait se justifier selon l'article 8, alinéa 5 de la LStup, stipulant que le gouvernement peut accorder des «autorisation exceptionnelles» pour la culture, l'importation et le commerce des stupéfiants s'ils sont utilisés «pour la recherche, le développement de médicaments ou une application médicale limitée».